

# Lutter contre la résistance aux antimicrobiens en tant que **professionnel de santé animale**

La mauvaise utilisation ou l'usage excessif d'antimicrobiens chez les animaux peut rendre les agents pathogènes résistants et compromettre la santé mondiale. Étant habilité à prescrire et à utiliser des antimicrobiens, vous avez un rôle essentiel à jouer. Préservons l'efficacité des antimicrobiens en les utilisant de manière responsable et uniquement en cas de nécessité.

**Voici des réponses aux questions les plus fréquentes que vous pouvez vous poser.**

## Quand dois-je prescrire des antimicrobiens ?

- Après avoir procédé à l'examen clinique du ou des animaux, posé un diagnostic et envisagé d'autres solutions ou alternatives.
- Les antimicrobiens ne doivent jamais être utilisés en remplacement de bonnes pratiques d'élevage ou de biosécurité, ni d'un programme de vaccination.

## Comment dois-je procéder pour prescrire des antimicrobiens ?

- En fondant mon choix d'antimicrobien sur mon expérience clinique et sur les données diagnostiques fournies par le laboratoire.
- En prenant en compte [la Liste de l'OMSA des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire](#).
- En informant les propriétaires d'animaux sur le protocole thérapeutique et les temps d'attente.

## Quels éléments dois-je prendre en compte pour choisir l'agent antimicrobien approprié ?

- Les informations consignées dans le registre de l'exploitation concernant les antimicrobiens déjà utilisés, et les antécédents épidémiologiques de l'élevage.
- Mon expérience clinique et mon appréciation diagnostique.
- Les données diagnostiques de laboratoire, le cas échéant (culture et test de sensibilité).
- Les propriétés pharmacodynamiques (activité contre les agents pathogènes cibles).
- Les propriétés pharmacocinétiques (distribution tissulaire, activité sur le site de l'infection).
- [La Liste de l'OMSA des agents antimicrobiens importants en médecine vétérinaire](#).

## Quand puis-je utiliser des antimicrobiens pour des indications différentes, ou hors indication ?

- Lorsque la législation nationale l'autorise.
- En cas d'indisponibilité des produits homologués appropriés.
- À condition d'avoir obtenu le consentement éclairé de mon client.

## Que faire en cas d'échec du traitement de première intention ?

- Notifier aux autorités nationales compétentes l'absence d'efficacité par rapport aux résultats attendus.
- Définir un traitement de seconde intention sur la base des résultats des tests diagnostiques, y compris les tests de sensibilité.
- En l'absence de résultats de tests, je choisis une autre famille ou sous-famille d'antimicrobiens.
- Je n'associe plusieurs agents antimicrobiens que si des données scientifiques justifient ce choix.

## Que dois-je indiquer sur une ordonnance d'antimicrobiens ?

- La posologie (dose, fréquence d'administration, durée du traitement).
- Les temps d'attente pour les œufs, la viande et le lait, ainsi que pour d'autres produits d'origine animale.
- Les quantités d'antimicrobiens à délivrer, en fonction de la posologie et du nombre d'animaux à traiter.
- La référence de tous les médicaments vétérinaires fournis.

## Que puis-je faire d'autre au quotidien pour freiner l'évolution de la RAM ?

- Me former sur la situation de la RAM, sur les bonnes pratiques et sur les recommandations en la matière.
- Sensibiliser mes interlocuteurs sur la RAM. Ce défi mondial nous concerne tous.
- Promouvoir des solutions alternatives aux antimicrobiens, par exemple la vaccination.
- Encourager les mesures de prévention comme la biosécurité et les bonnes pratiques d'élevage.
- Déconseiller l'utilisation d'antimicrobiens pour stimuler la croissance.
- Collaborer avec d'autres secteurs pour traiter cette problématique Une seule santé.